

Les activités de pleine nature

La promotion et le développement maîtrisé des Activités de Pleine Nature (APN) ou du « sport de nature » écoresponsable est une compétence pleine du Conseil départemental. Cela recoupe des enjeux sociaux, économiques, environnementaux, et d'autres très spécifiques sur les impacts écologiques, les risques liés aux incendies, et les usages notamment. Les APN sont un levier essentiel du développement de la qualité de vie, du mieux vivre, et de l'attractivité du territoire.




Concertation et développement maîtrisé des sports de pleine nature

CONTACT

**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE VAUCLUSE**

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

[CONTACTER](#)



Les sentiers et circuits de randonnée

84909 Avignon Cedex 09